
COUR SUPRÊME

DÉCISION N° 001/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS
AUTORISÉS A PRENDRE PART AU TEST D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE
CONSEILLER ET D'AVOCAT GÉNÉRAL A LA COUR SUPRÊME DU BENIN

La commission chargée de l'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de conseiller et d'avocat général à la Cour suprême du Bénin,

Vu la loi 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 7 novembre 2019 ;

Vu la loi n° 2022-10 du 27 juin 2022 portant composition, organisation, fonctionnement et attributions de la Cour suprême ;

Vu la loi portant n° 2022-11 du 27 juin 2022 portant statut des magistrats de la Cour suprême ;

Vu l'ordonnance n° 2024-001-C/PCS/SG/DC/CAB/SA du 5 janvier 2024 portant mise sur pied de la commission d'évaluation d'aptitude aux fonctions de magistrat de la Cour suprême ;

Vu La liste des cinquante (50) dossiers de candidature aux fonctions de magistrat de la Cour suprême ;

Vu le procès-verbal des résultats des délibérations de la Commission, en sa séance du lundi 4 mars 2024, relatives à l'étude des dossiers de candidature aux fonctions de conseiller et d'avocat général à la Cour suprême du Bénin,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : en application des dispositions des articles 134 de la Constitution du 11 décembre 1990 modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et 10 de la loi portant statut des magistrats de la Cour suprême et après examen des dossiers de candidature,

[Handwritten signatures and initials]

les candidats dont les noms suivent sont autorisés à prendre part aux épreuves écrites et orale en vue de l'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de conseiller et d'avocat général à la Cour suprême du Bénin.

Il s'agit de :

N° d'ordre	Nom et prénoms	Qualité
01	DEGUENON Kingnon Clotaire	Administrateur
02	ADJAKAS Comlan Christian	Magistrat
03	DASSI Mahougnon Thomas	Magistrat
04	BAKARY Nourou Dine	Magistrat
05	KANHOUNOU N. Boccace	Administrateur
06	ASSOUVI C. Dieudonné	Administrateur
07	ATAYI A. Christian	Magistrat
08	ARABA S. Wilfrid	Magistrat
09	BONI KPEGOUNOU Séidou	Magistrat
10	YEHOUENOU Léon Pape	Magistrat
11	AGBOWAÏ Sosthène	Magistrat
12	SONSARE Mouhamadou	Administrateur
13	TOGAN Emmanuel	Administrateur
14	METAHOU Alexis	Magistrat
15	GAUTHE Sanni Sidi	Magistrat
16	HOUNSOU Jacques	Magistrat
17	D'ALMEIDA Gilles Daniel	Magistrat
18	ANAGONOU K. Bienvenu	Magistrat
19	GBODOU Florentin	Magistrat
20	FADONUGBO Henri	Magistrat
21	YEYE Epiphane	Magistrat
22	DEWEDI Eric	Professeur de droit

Article 2 : lesdites épreuves se dérouleront suivant le programme en annexe, le **mercredi 27 mars 2024, à partir 09 heures** précises, au siège de la Cour suprême à Porto-Novo.

[Handwritten signatures and initials]

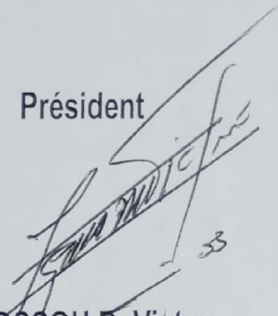
[Handwritten signature]

Article 3 : la présente décision est publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 04 mars 2024

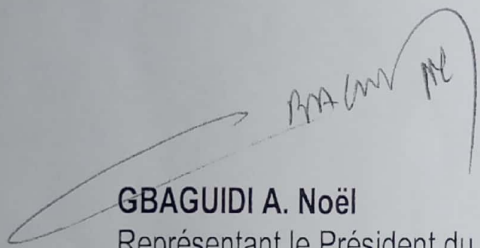
Ont signé :

Président

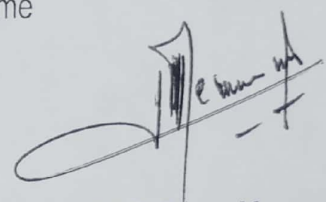


ADOSSOU D. Victor
Président de la Cour suprême


Membres



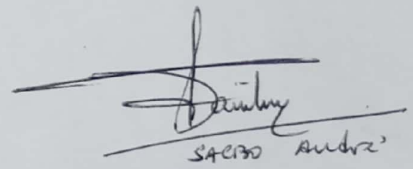
GBAGUIDI A. Noël
Représentant le Président du
Conseil Supérieur de la
Magistrature



KODO Remy Yawo
Président de la chambre
administrative de la Cour
suprême



DJOGBENOU Fifamè Joseph
Représentant le Garde des
sceaux, ministre de la justice



SAGBO Vignon André
Président de la chambre
judiciaire de la Cour suprême



JOSSE Léon
Doyen de la faculté de droit et
des sciences politiques
(FADESP)



HOUNKPATIN Angelo
Bâtonnier de l'ordre des
avocats du Bénin

Programme de déroulement des épreuves écrites du test d'aptitude aux fonctions de magistrat de la Cour suprême

Mercredi 27 mars 2024

Heures	Matières	Lieu
09 heures – 11 heures	Culture générale	Salle d'audience Jean-Baptiste MONSI (2 ^{ème} étage Cour suprême)
12 heures – 14 heures	Droit administratif et contentieux administratif	Salle d'audience Jean-Baptiste MONSI (2 ^{ème} étage Cour suprême)
15 heures – 17 heures	Droit privé et contentieux judiciaire	Salle d'audience Jean-Baptiste MONSI (2 ^{ème} étage Cour suprême)

[Signature]

[Signature]

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*